



Le chanteur et percussionniste marocain Abdeljabbar, figure emblématique de la célèbre Place Jâma' al-Fnâ de Marrakech, avril 2017, photo : Dominique Clévenot.

Médina, la série photographique ce vendredi 15 octobre 2021 fait suite à un travail réalisé en avril 2017 dans la médina de Marrakech.

Marrakech est sans aucun doute la ville la plus touristique et la plus photographiée du Maroc. Pour échapper au piège du pittoresque, j'ai préféré m'éloigner des lieux les plus fréquentés pour m'intéresser à certains détails qui, tout en étant discrets et non spectaculaires, contribuent à faire, selon moi, le caractère de la médina de Marrakech : un jeu de regard entre deux personnes, une tache de soleil sur un mur, un oiseau chanteur dans sa cage, un pan de mur étoilé, etc.

De retour dans la médina de Marrakech trois ans plus tard en ce mois d'octobre 2021, je retrouve avec émotion les lieux qui m'ont tant séduit. Si certains aspects de la ville se sont quelque peu modifiés, son âme est toujours la même.

Dominique Clévenot est professeur émérite de l'Université de Toulouse Jean Jaurès où il a enseigné les Arts plastiques. Ses recherches quant à elles ont porté en grande partie sur les arts de l'Islam. Il est l'auteur de nombreux articles et de plusieurs ouvrages sur le sujet :

- *Une esthétique du voile*, essai sur l'art arabo-islamique, L'Harmattan, 1994.
- *L'art islamique*, Scala, 1997.
- *Décors d'islam*, Citadelles & Mazenod, 2000.

éditorial



Marrakech, octobre 2021, photo : Dominique Clevenot.

chantiers de recherches de la revue *horizons maghrébins.*

plaider pour
une “responsabilité
prospective”

**mohammed habib
samrakandi**

« Il y a d’abord la responsabilité d’épargner le monde, de le préserver. Il y a ensuite la responsabilité de la construction d’un monde souhaitable. La responsabilité prospective, c’est au total l’articulation d’une philosophie de l’anticipation, d’une éthique de la responsabilité et d’une politique de la transparence à l’égard des stratégies mises en œuvre par les principaux acteurs de la mondialisation. » Jean-François Simonin¹.

Ce volume est conçu et préparé par trois chercheuses : Laure Assaf, Mariangela Gasparotto et Marion Slitine². C’est grâce à l’historienne Nadine Picaudou³ que j’ai pu établir cette collaboration et permettre à cette publication de voir le jour. Ce travail universitaire est intitulé : « *Demain, le printemps* ». *Pratiques d’imagination et d’anticipation dans le monde arabe*. » (cf. p. 9-16) Chacun-e pourra apprécier l’exploration de nouveaux objets et la qualité académique des contributions pluridisciplinaires. Pour ma part, ma satisfaction est de constater avec joie que

1. *La tyrannie du court-terme*, les Editions Utopia, 2018, p. 167. Jean-François Simonin a récemment publié en 2020 : *L’innovation frénétique. Construire ou déconstruire le monde à l’heure du numérique*, 272 p. Éditions Liber, Montréal, Québec. Pour tout contact : [http : //www.Éditionsliber.com](http://www.Éditionsliber.com).

2. Slitine, Marion , « Un printemps palestinien » : “politique et/ou artistique?” pp.120-137, *Horizons Maghrébins — le droit à la mémoire*, numéro spécial intitulé : Itinéraires arabes en révolution n°74, 2016 (Volume publié sous la direction scientifique de : Nadine Picaudou-Catusse et Pierre Vermeren).

3. Pour accéder à la bibliographie des travaux du Professeur Nadine Picaudou, voir les études publiées en son hommage : Vermeren, Pierre et Pétriat, Philippe (Sous la direction de) : *Une histoire du Proche-Orient au temps présent*, publications de la Sorbonne, 2015, p. 216. Le dernier ouvrage de Nadine Picaudou est intitulé : *Visages du politique au Proche-Orient*, Gallimard, « collection folio histoire », oct.2018, 404 p.

la relève est bien assurée par toute une génération de jeunes chercheuses et chercheurs. La rédaction, confiante dans le sens de la responsabilité et soucieuse de préparer le passage de relais, a décidé de donner une carte blanche à cette jeune équipe, allant jusqu'à leur confier la charge de choisir les artistes du cahier-couleur de cette présente publication.

Simohammed Fettaka sera le prochain invité des Ami-e-s de la revue *Horizons Maghrébins* lors des Rencontres de Marrakech qui se dérouleront au prestigieux local Dar Chérifa au quartier Mouassine et à Dar al-Maslouhiyya les 15-16 octobre 2021. Nous serons heureux d'accueillir une figure majeure de l'art contemporain marocain qui souhaite faire comprendre, d'une part, ce qui oppose au Maroc l'art moderne des années 1960 à l'art appelé « contemporain » et d'autre part, pourquoi l'usage du terme « orientalisme » n'a plus de sens aujourd'hui pour parler des formes d'art figuratif produites tant par des Marocains que par des étrangers.

LES HORIZONS DE RECHERCHES D'HORIZONS MAGHRÉBINS

À l'heure où notre publication passera au format numérique, à partir du n° 82, le comité de lecture a jugé utile de formuler des axes de réflexion susceptibles de faire l'objet de volumes spéciaux. C'est l'occasion pour moi de remercier ici, à la fois mes collègues du Centre d'Initiatives Artistiques du Mirail de l'Université de Toulouse – Jean-Jaurès (CIAM UT2J) qui m'ont accompagné, depuis 1983, à mettre en place des actions artistiques en milieu universitaire⁴. Celles-ci, désormais, vont continuer

4. J'ai eu le bonheur de présenter le 2 mars 2021 le dernier concert de l'ethnomusicologue Marc Loopuyt, sur La Scène du CIAM UT2J dont vous retrouverez la vidéo en ligne sur <https://blogs.univ-tlse2.fr/miroir/2021/04/08/concert-concert-pedagogique-marc-loopuyt/> et sur le site de Marc Loopuyt : <http://marcloopuyt.com> (Film « La couronne d'yeux » d'Aurélien Albert <https://youtu.be/OZyLgaOTMWQ>). Nous avons clôturé ce concert par un échange sur les usages possibles de la présentation des instruments à cordes comme

sous d'autres cieux, en dehors de notre campus universitaire et seront conduites par le vaste réseau des Ami-e-s de la revue *Horizons Maghrébins*. Je tiens aussi à remercier les correspondant-e-s des deux rives de la Méditerranée qui se sont manifesté-e-s pour maintenir le caractère itinérant de cette revue et lui permettre d'épauler la promotion des volumes encore disponibles aux Presses Universitaires du Midi⁵.

Bibliopolis/bibliotopies. Inscription du livre dans l'espace géographique et culturel au nord et au sud de la Méditerranée.

C'est l'intitulé du numéro 82 de la revue *Horizons Maghrébins*, dont la direction est conjointement assurée par deux enseignants-chercheurs de l'Université Toulouse – Jean-Jaurès, Momar Désiré Kane et Benoît Tane ainsi que par Hanane Essaydi, enseignante-chercheuse à l'Université Cadi Ayyad Marrakech.

Sacré ou profane, lu ou appris par cœur, transformé en amulette ou trônant dans la vitrine d'une librairie et exhibant un prix qui le rend parfois inaccessible au public auquel il est destiné, le livre possède-t-il et exerce-t-il encore un pouvoir sur nos vies et dans notre imaginaire ? Par quels biais cet objet qui ne semble exister que pour permettre la circulation des idées ou la relation spirituelle peut-il mettre en avant sa propre matérialité ? Cette matérialité n'est-elle pas le support autant des cultes voués au livre que des agressions et des détournements dont il peut faire l'objet ? Quels rapports entretenons-nous avec le support papier à l'heure de la digitalisation prétendument universelle ? Telles sont les questions dont il nous faudra partir pour réfléchir sur la présence et la puissance du livre au nord et au sud de la Méditerranée.

(Suite de l'éditorial p. 222-232)

support pédagogique mettant en synergie « éducation et spiritualité » (cf. la vidéo en ligne signalée ci-dessus).

5. La rédaction de la revue *Horizons Maghrébins* — le droit à la mémoire a publié, depuis 1984 des volumes thématiques, dont un échantillon représentatif (1984-2010 est en accès libre sur le site : <https://www.persee.fr/collection/horma>).

(suite de l'éditorial de la page 7)

chantiers de recherches de la revue *horizons maghrébins* plaider pour une "responsabilité prospective" mohammed habib samrakandi

AXE I : VERS DES FORMES DE RÉSISTANCES NON ARMÉES DES PEUPLES ARABES

Avec l'habitude de lire l'histoire sous l'unique angle de la violence révolutionnaire ou de la libération, il est fréquent de passer à côté de toute une histoire de la résistance sans arme de la société civile. L'importance de celle-ci a été sous-évaluée car ce sont les vainqueurs par les armes qui ont écrit l'histoire officielle. Les printemps arabes ont montré que la mobilisation populaire peut devenir puissante dès lors qu'elle arrive à limiter la répression par le recours à des formes de résistances non armées ou « non-violentes ». Or le recours parallèle à des formes plus classiques de la violence révolutionnaire brouille l'image de la résistance civile et permet de justifier une répression sanglante⁶. En arrière-plan de ces soulèvements populaires se pose la question de la capacité de la société civile à rester unie, à inventer de nouvelles formes d'expressions, à inscrire sa résistance dans la durée grâce à un « programme constructif » qui met en œuvre ses revendications et à déléguer à des représentants fiables le pouvoir de négocier avec les autorités en place.

6. La rédaction tient à remercier Hervé Ott pour ses propositions pertinentes relatives à la « Résistance non violente ». Ses interventions auprès de mes étudiant·es durant ces dernières années m'ont convaincu de sa démarche pédagogique innovante en la matière. Lire : Ott, Hervé et Bittl, Karl-Heinz, *Pédagogie des rencontres et des conflits transculturels*, éd. Chronique Sociale, Lyon, 2014, 437 p.

Je tiens aussi à remercier Jacques Sémelin pour ses conseils et ses orientations depuis notre rencontre à Toulouse en 2008. Son œuvre a grandement modifié notre regard relatif aux usages de la violence et nous a initié au comparatisme. Cf. Sémelin, Jacques, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*. Éditions du Seuil, 2005, 486 p.

AXE II : MOUVEMENTS DE RUE ET TRANSITIONS POLITIQUES EN AFRIQUE DU NORD 2011-2021

Pour la première fois dans l'histoire de l'Afrique du Nord, qui s'étend du Nil à l'Océan Atlantique, la rue s'est mise en mouvement comme de concert mais sans concertation : L'objectif général comme les slogans dénotent une forte aspiration des sociétés nord-africaines à la démocratie, dans son sens institutionnel et politique mais également socio-économique et culturel.

Des sociologues, des politistes et des historiens ainsi que des femmes et des hommes « de terrain » contribuent à ce volume collectif consacré à la décennie qui s'ouvre avec le « Printemps des peuples » et se prolonge, grâce à une vigueur renouvelée, avec les mouvements de rue prodémocratiques au Soudan et en Algérie.

AXE III : ANTICIPER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE : LE CAS AFRICAIN

Nous proposons de partir des travaux de Jean-François Simonin, penseur-philosophe-prospectiviste qui renoue avec la pensée de Gaston Berger, le père de la prospective, tout en adaptant celle-ci aux enjeux des années 2020. Là où Berger déployait le projet d'une anthropologie prospective, J.-F. Simonin développe le concept de responsabilité prospective. Car nous sommes à présent entrés dans l'ère de l'anthropocène, plus aucun penseur sérieux n'en doute encore. La priorité n'est plus d'innover et de croître, mais de sauvegarder le monde, de préserver notre milieu de vie, partout dans le monde

mais peut-être prioritairement en Afrique. La responsabilité prospective, c'est l'articulation d'une philosophie de l'anticipation, d'une éthique de la responsabilité et d'une politique de la transparence à l'égard des stratégies mises en œuvre par les principaux acteurs de la mondialisation.

Appliquée à la situation du continent africain, le « vaisseau spatial Terre » de l'humanité, la responsabilité prospective met en perspective l'exploitation d'immenses richesses naturelles, sans les régénérer. Et ceci au moyen d'une complicité étroite des puissances européenne et chinoise avec les pouvoirs officiels africains. La responsabilité prospective requiert l'élaboration d'une sagesse qui ferait de la construction d'un monde viable son ambition fondamentale. C'est en analysant le plus lucidement possible les enjeux contemporains de civilisation que l'Afrique prendra conscience de ses plus grandes richesses et trouvera la force de les défendre face aux principaux acteurs de la mondialisation – ceux qui ont fait de la prédation des ressources naturelles leur cœur de métier. De la sorte, les Africains seront mieux à même de prendre en main ces grands enjeux civilisationnels pour, en premier lieu, décoloniser leur futur, en second lieu, pour élaborer leur propre vision de l'avenir.

AXE IV : REGARDS CRITIQUES DES ÉCRIVAIN·E·S MAGHRÉBIN·E·S SUR LES ŒUVRES DES PEINTRES ORIENTALISTES

De nombreux travaux, en France et dans le monde occidental, ont abordé la question de l'orientalisme et, plus précisément, du regard qu'ont porté les écrivains et les peintres sur les pays du Maghreb, du ^{XIX}^e siècle aux premières décennies du ^{XX}^e. Aujourd'hui, les théoriciens de ces pays reviennent de façon critique sur ces regards : un exemple significatif en est fourni par les nombreux débats suscités en Algérie par l'œuvre de Camus. A ces productions théoriques, se sont ajou-

tées, plus récemment, au moins en Algérie, des œuvres littéraires qui reviennent aussi, pour se les réapproprier et/ou s'en distancier, sur les regards des Occidentaux. L'exemple le plus célèbre est sans doute le récit de Kamel Daoud : *Mersault, contre-enquête*, 2014, qui revient sur le personnage désigné par Camus comme « l'Arabe » dans *L'étranger*. Un autre exemple est le livre d'Abdelkader Djemaï, *Zorah sur la terrasse*, 2010, qui évoque le voyage de Matisse au Maroc. On peut y ajouter le recueil de nouvelles, plus ancien (1980) de Assia Djebar, *Femmes d'Alger dans leur appartement*, dont le titre est emprunté à un tableau de Delacroix qu'a repris Picasso dans les années 1950, ou encore le livre, assez différent, d'un auteur très polémique, Rachid Boudjedra, *La dépossession*, qui évoque l'Alger coloniale à travers un tableau de Marquet. Si des œuvres comparables existent en Tunisie et au Maroc, leur contenu et leur réception pourraient faire l'objet d'un numéro d'*Horizons Maghrébins*.

AXE V : COMMENT LES PAYS ARABES VONT-ILS S'ADAPTER RÉELLEMENT AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN COURS ?

Ce n'est pas la première fois dans l'Histoire que le Maghreb va connaître un changement climatique important. Le Sahara central a été vidé de ses habitants après la fin des dernières grandes glaciations et les sécheresses d'il y a cinq siècles ont provoqué l'abandon d'oasis dans le Gourara ou le Tidikelt. Ailleurs, des maladies ont provoqué des déplacements très importants de populations. Pour la première fois, nous disposerons des informations suffisantes pour voir fonctionner différentes formes de causalité liant le climat avec ses variantes locales aux sociétés humaines dans la construction de leurs émotions et les choix de leurs valeurs. Ceci peut mener, à l'instar de l'observation de toute catastrophe, à des changements majeurs qu'il convient d'anticiper.

AXE VI : LES EFFETS DESTRUCTEURS DE L'ISLAM RADICAL

L'islam tel que nous le connaissons actuellement existera-t-il encore dans les décennies à venir ou sera-t-il mis à mal, voire détruit par les mouvements islamistes? Les effets pervers abondent dans les sciences sociales et les buts consciemment recherchés par les acteurs produisent dans la réalité des situations rigoureusement inverses à celles qui étaient prévues. Cela amène à analyser les mouvements islamistes prônant un islam idéal essentialisé, hostile aux formes antérieures d'islam savant ou populaire, fermé à toute forme d'altérité religieuse ou culture. L'Église, sous le Pape François, fidèle aux orientations relatives au dialogue interreligieux de Vatican II, multiplie les contacts formels et informels en direction du monde musulman. La rejet de la reconnaissance de la « liberté absolue de conscience », incluant la possibilité de changer de religion est un signe révélateur des mentalités contemporaines des pouvoirs officiels des pays musulmans⁷. Pouvoirs politiques qui, à leur insu, participent au développement de l'islam radical et exclusif.

Cette analyse doit se faire d'ores et déjà avec pour horizon le siècle à venir et non les seuls courts et moyens termes.

7. Le récent bilan critique du chercheur Emmanuel Pisani des contacts les plus récents de « l'Église-États musulmans » atteste bien des efforts qui restent à accomplir. La liberté religieuse dans les nations arabes, officiellement reconnue, n'a pas encore de réalité effective. Cf. Pisani, Emmanuel (OP), « Le Document sur la fraternité humaine d'Abou Dhabi du 4 février 2019 et la Charte de la Mecque du 29 mai 2019. Entre stratégies concurrentielles et avancées théologiques », p.325-355, *MIDEO* (Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales), 35, 2020. (Volume consacré au sujet suivant : Les interactions entre chi'ites imâmites et chrétiens).

AXE VII : L'ART CONTEMPORAIN, ANTICIPATEUR DES SOCIÉTÉS ARABES À VENIR

Les arts contemporains qui se développent actuellement dans les sociétés arabes contre les arts modernes des années 1960 anticipent les développements à venir, à la fois les transformations de la notion d'individu, mais aussi les changements sociaux. Que nous apprend leur observation? Savoir ce que seront dans plusieurs décennies les sociétés arabes peut résulter d'une approche intuitive et irrationnelle, mais on peut aussi s'appuyer sur les évolutions démographiques ou sur les différentes tendances actuellement en œuvre. L'usage de formes culturelles à finalité esthétique est un autre outil. On peut mettre de côté les intentions, parfois très naïves, des artistes pour analyser de tout autre manière leurs intentions conscientes et surtout inconscientes afin d'esquisser des évolutions possibles dans leurs contradictions. Si une œuvre d'art n'a, en théorie, pas d'utilité en dehors d'elle-même, l'art dans son ensemble est très utile pour anticiper des futuribles qui autrement pourraient nous échapper.

AXE VIII : LE TOURISME DU MAGHREB ENTRE LA MAXIMISATION DU PROFIT À COURT TERME ET L'EXIGENCE DE LA PLANIFICATION À LONG TERME

La crise sanitaire planétaire engendrée par le Covid 19 a massivement déstabilisé tout l'édifice structurel du secteur touristique dans les pays du Maghreb et principalement la Tunisie (3,5 millions de touristes en 2019), le Maroc (12,3 millions), et la Mauritanie (4000). Il est à préciser que pour 2008, soit avant la révolution tunisienne, le Maroc et la Tunisie étaient presque à égalité avec respectivement 7,8 et 7 millions de touristes reçu-e-s. (Source : Office National du Tourisme Tunisien, Direction

Générale de la Sécurité Nationale – Pour le Maroc, et le Ministère de l'Économie pour la Mauritanie).

Dès le début des années 1980, le chercheur tunisien Abdallah Gabsi a magistralement démontré les limites stratégiques liées au choix de la monoproduction touristique d'un territoire. Son travail de terrain, à partir de son enquête sur le boom touristique de la petite ville de Hammamet (Tunisie)⁸, fut salué par les milieux académiques. La rédaction de la revue *Horizons Maghrébins* a contribué à faire connaître ses travaux, élaborés sous l'égide de l'Université Toulouse – Jean-Jaurès, au sein de l'équipe de recherches conduite par le géographe-sociologue Bernard Kayser (1926-2001) et envisage d'établir un bilan critique portant sur les politiques publiques relatives au secteur touristique au Maghreb, avec une attention particulière au *tourisme solidaire* qui ne cesse de se développer...

La crise sanitaire a vite dévoilé la fragilité du choix effectué. Le tourisme de masse doit être repensé en donnant une place de choix à d'autres formes adaptables à la conjoncture et aux structures du pays et répondant aux nouveaux besoins des visiteurs potentiels à notre époque où l'on compte 1,5 milliard de touristes au niveau mondial avec une croissance du tourisme international bien supérieure à celle de l'économie mondiale. Notons que pour 1,5 milliard de touristes internationaux, le montant global des exportations du tourisme international s'élève à 1,700 milliard d'USD. Le taux de croissance des arrivées est de 5 % contre 4 % pour les exportations (recette du tourisme international plus le transport des passagers)⁹. Cette croissance confirme le rôle moteur de l'activité touristique et ses effets induits ou d'entraînement.

L'histoire économique nous apprend qu'après chaque crise on devrait assister à une reprise de l'activité économique en général et de l'activité

touristique en particulier. Il faut s'attendre à de grands chantiers de restructuration du secteur du tourisme pour éviter de retomber dans les erreurs du passé. En développant le tourisme de masse, les pays du Maghreb ayant fait ce choix se sont trouvés avec d'énormes investissements immatériels et matériels sous-employés. Quelles politiques et quelles stratégies mettre en place pour que le tourisme retrouve un nouveau souffle permettant de remettre l'activité touristique sur les voies de l'urbanisation et du développement ?

Pour dynamiser le tourisme convient-il de diversifier la clientèle et les potentialités relatives au développement ? Le tourisme intérieur avec une clientèle nationale est à développer ! Et le tourisme entre les pays maghrébins est à promouvoir. Il faut également rappeler que les touristes algériens consolident leur place en termes de taux de fréquentation de visiteurs et visiteuses reçus en Tunisie. Développer la coopération *Sud-Sud* en matière d'échanges devrait certainement faire émerger un tourisme d'affaires. La Tunisie devient une destination pour les pays du Maghreb ; aussi pour l'année 2016, elle reçoit selon l'Office National du Tourisme Tunisien 1 808 315 Algériens, 1 117 007 Libyens, 46 547 Marocains et 13 586 Mauritanais.

On peut se s'interroger sur le rôle des secteurs publics et privés dans la rationalisation des productions touristiques.

Deux axes permettraient de traiter ce sujet : la révolution informatique et les nouvelles conditions d'offre et de demande touristiques.

Il est à remarquer qu'on n'est plus au stade du choix du tourisme. Ce dernier a bien été retenu comme secteur de développement, il y a plus de soixante ans. Le tourisme de masse a bien montré ses forces, ses faiblesses et ses limites. Dès lors, des questions s'imposent telles que :

– Faut-il favoriser la stratégie de diversification ou celle de spécialisation ?

– Faut-il promouvoir la coopération entre les pays du Sud en matière de tourisme à l'ère de la mondialisation ?

8. Gabsi, Abdallah, « Le boom touristique : le cas de Hammamet (Tunisie) », pp.115-139, *Horizons Maghrébins -le droit à la mémoire*, n° 3-4, 1985, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail.

9. (UNWTO : <https://www.unwto.org/fr> le tourisme mondial consolide la croissance en 2019)

– Quels sont les investissements à favoriser pour relancer l'activité touristique ?

– Quelle relation peut-on relever entre politique économique et politique environnementale en matière de tourisme ?

– Que faire pour éviter que l'énorme capital investi ne se dégrade au risque de le perdre ?

Tant de questions s'imposent pour optimiser les résultats du tourisme ayant pris, en raison de l'importance des flux et de la capacité d'accueil des hôtels, la forme d'industrie.

Les vestiges et monuments historiques reconnus ainsi par l'UNESCO relèvent du patrimoine mondial et il est de notre devoir de les sauvegarder.

A Hammamet Sud au niveau de l'Hôtel Tanfous, les fouilles entreprises en vue de nouveaux bâtiments ont révélé une richesse archéologique d'une valeur inestimable. Ces constructions ont dû être abandonnées au profit de la recherche historique et de promotion touristique. Une relation étroite existe entre tourisme et patrimoine. Le Musée du Bardo, le plus riche mondialement en mosaïques a reçu 656 331 touristes en 2005. Inscrit en 2008 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (originellement proclamé en 2001), la Place de Jâm'al-Fnâ est un lieu majeur d'échanges culturels et bénéficie d'une protection depuis 1922 au titre d'élément du patrimoine artistique du Maroc. Située à l'entrée de la Médina, cette place triangulaire entourée de restaurants, d'échoppes et de bâtiments publics est le théâtre quotidien d'activités commerciales et de divertissements.

L'inscription du Couscous, en décembre 2020, au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO est le résultat d'une candidature conjointe de quatre pays du Maghreb : l'Algérie, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie. Cette forme de candidature est souvent privilégiée car elle rapproche les peuples et les cultures. L'UNESCO a également inscrit en décembre 2021 la musique gnawa au

Patrimoine Immatériel¹⁰. Une interaction existe entre mise en valeur des patrimoines et développement du tourisme. Le touriste animé de curiosité va à la découverte du patrimoine sous toutes ses formes, surtout à l'ère de la mondialisation (ANR PATERMONDI 2014, : p.121).

Aussi souhaitons nous susciter une réflexion pour demain afin que le tourisme évolue au profit de tous les acteurs du système socio-économique¹¹.

AXE IX : LE FAIT MAÇONNIQUE ENTRE COLONISATION ET DÉCOLONISATION DANS LES SOCIÉTÉS MUSULMANES

Les deux décennies écoulées ont vu s'amplifier, *via* les réseaux sociaux, la circulation d'une information qualifiant la franc-maçonnerie d'institution anti-musulmane à même d'infiltrer les sociétés musulmanes dans le but premier d'empêcher le projet unificateur de la *Umma*¹². On pourrait examiner les présupposés sous-jacents à cette vision complotiste qui donne sa force à des préjugés suspicieux, voire haineux à l'égard d'une institution initiatique qui a maintenant trois siècles et qui est présente dès le XVIII^e ou le XIX^e siècle dans de nombreux États musulmans ou à majorité musulmane. Elle y fournit d'autres modalités d'initiation que les confréries soufies, mais ces dernières sont aussi

10. C'est une tradition perpétuée au Maroc par les descendants d'anciens esclaves venus d'Afrique subsaharienne. Associant rituels africains et culte des saints vénérés par les populations locales, l'art gnaoua se rapporte à un « ensemble de productions musicales, de performances, de pratiques confrériques et de rituels à vocation thérapeutique où le profane se mêle au sacré ».

11. Raymond, Barre : *Réflexions pour demain*. Éditions Hachette. Paris. 1984. 475 p.

12. D'autant plus que sur le plan strictement formel toutes les obédiences maçonniques s'engagent à ne jamais intervenir dans les affaires politiques et religieuses des pays où elles sont implantées : L'article 2, se rapportant aux relations des maçons avec les gouvernements, commence ainsi : « Tout maçon, quel que soit le lieu où il travaille ou réside, doit être soumis à l'autorité civile et ne doit jamais se trouver dans les complots contre la paix et la tranquillité du royaume, ni être désobéissant aux magistrats inférieurs.... » p. 37. Précision citée par le spécialiste de renommée internationale : José A. Ferrer-Benimelli. Les archives secrètes du Vatican et la Franc-Maçonnerie. Histoire d'une condamnation pontificale, éd. Dervy, 1989 [1976], préface de Michel Riquet, s.j., traduit de l'espagnol par G. Brossard, c.c.

condamnées par les mêmes néo-salafistes contemporains.

Une approche comparatiste pourrait avoir pour ambition de faire éviter à l'opinion publique musulmane des « combats inutiles¹³ ». Cette *doxa* complotiste a même trouvé place dans certaines « *encyclopédies arabes* ». On peut rappeler, en effet, que les théoriciens musulmans qui rejettent actuellement la franc-maçonnerie suivent aveuglément les anciennes condamnations de la franc-maçonnerie prononcées par la Curie romaine et reprises par nombre d'illuminés au XIX^e siècle ou au XX^e siècle. Il faudra donc aussi comprendre pourquoi ces musulmans se veulent plus catholiques que les catholiques. Comment expliquer que malgré les critiques papales de la franc-maçonnerie, les loges françaises eurent leur âge d'or avant la Révolution de 1789, sous Louis XV et Louis XVI? C'est en raison de la coutume gallicane accordée aux rois « très chrétiens » de France, nous précise tout récemment l'historien toulousain Paul Pistre¹⁴.

Le fait maçonnique dans les sociétés musulmanes reste un angle aveugle dans les études universitaires. Les travaux pionniers de Xavier Yacono (1912-1990), auteur de *La franc-maçonnerie algérienne*

(1785-1884), publié en 1969 ont été peu poursuivis¹⁵. Xavier Yacono fut titulaire de la chaire d'histoire de la colonisation à l'Université de Toulouse – Jean-Jaurès? jusqu'à sa retraite en 1977. Il convient de signaler aussi les travaux de Bruno Étienne sur l'Émir Abdelkader qui ouvrent *l'Encyclopédie de la Franc-Maçonnerie*. Et c'est à partir de 1991 qu'un tournant décisif des études maçonniques en contexte musulman est apparu avec Thierry Zarccone. Ses deux derniers ouvrages en témoignent : *Le Croissant et le compas, Islam et franc-maçonnerie, de la fascination à la détestation* (2015) et *Le mystère Abd el-Kader, La franc-maçonnerie, la France et l'Islam* (2019). L'histoire de la franc-maçonnerie dans de multiples pays, par exemple au Maroc, avec les travaux publiés par l'historien Georges Odo¹⁶, ou en Afrique francophone, a produit plusieurs monographies à partir des années 1970.

Mais il faut maintenant aller plus loin et multiplier les questionnements : comment la franc-maçonnerie est-elle apparue dans les pays musulmans? Comment s'est-elle ouverte aux Juifs et aux musulmans? Comment ont alors évolué les rituels? De quel échec de la modernité témoigne la crise de la maçonnerie dans les pays arabes ou musulmans dans les années 1950 et 1960? Comment évolue actuellement la maçonnerie chez les musulmans d'Europe ou des pays musulmans¹⁷?

13. L'historien Gaston Deverdun a relevé en 1936, à juste titre, la remarque d'Ibn Khaldûn relative aux "exagérations des historiens arabes d'Occident... et la pratique du plagiat, comme fut le cas au Moyen-Age occidental : « l'acte le plus innocent du monde ». C'est en étudiant les origines de Marrakech que Deverdun a constaté que « L'auteur qui peut être encore vivant) copie, souvent avec naïveté, quelqu'un des devanciers sans soumettre à vérification les faits ou les détails reproduits. », Cf. Deverdun, Gaston.- *Marrakech des origines à 1912* (tome I, texte, 610 p.) et (tome II, Planches, 110 p.) 2004, Frontispice, Casablanca (1966, première édition).

14. On doit à Paul Pistre des ouvrages de référence sur l'histoire de la franc-maçonnerie dans le Midi de la France. Les musulmans lettrés ont tout intérêt à s'inspirer de l'expérience de cet historien-maçonologue qui a fondé la *Lettre aux Catholiques, amis des Maçons*, trimestriel, 14 pages (de 1987 à 2017, 106 numéros (publication, aujourd'hui disparue en raison de l'âge avancé de notre ami Paul Pistre). La rédaction de la revue *Horizons Maghrébins* tient à le remercier, qui de ses 97 ans, n'a cessé de nous recevoir et de mettre à notre disposition sa riche bibliothèque maçonnique. (18 mai 2021). Paul Pistre a offert à ses 150 abonné(e)s une somme considérable de recensions des ouvrages traitant l'histoire de la franc-maçonnerie (Espagne-France-Italie).

15. Le travail de 2011 du chercheur toulousain Jacky Béna fait exception. Il est, selon ses propos : « le reflet des différents congrès régionaux et des conférences interobédientielles (Grand Orient de France et Grande Loge de France) qui se sont tenus, en Algérie et en Tunisie, entre 1880 et la fin des années 50 ». Béna, Jacky, « *Orientes disparus. L'histoire des francs-maçons en Algérie* », Toulouse, Éditions Privat, 2011, 189 p.

16. Odo, Georges, *La Franc-Maçonnerie au Maroc sous la III^e République*, Collection Encyclopédie Maçonnique, 1999, 128 p. Lire aussi dans la même collection : *La Franc-Maçonnerie en Afrique francophone : 1781-2000*, 2000, 128 p.

17. Pour situer historiquement cette interrogation, lire l'incontournable travail académique de Thierry Zarccone, *Mystiques, philosophes et francs-maçons en Islam. Riza Tevfik, penseur ottoman (1868-1949), du soufisme à la confrérie*, Jean Maisonneuve éditeur, 1993, 545 p.